



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels

Notes de synthèse | 2009

Bruxelles, région de la connaissance ?

Note de synthèse, EGB n° 12

Brussel, een kennisregio?

Brussels, region of knowledge?

Benjamin Van Camp et Olivier Witmeur



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/brussels/977>

DOI : 10.4000/brussels.977

ISSN : 2031-0293

Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Référence électronique

Benjamin Van Camp et Olivier Witmeur, « Bruxelles, région de la connaissance ? », *Brussels Studies* [En ligne], Notes de synthèse, mis en ligne le 09 février 2009, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/977> ; DOI : 10.4000/brussels.977



Licence CC BY

Note de synthèse n° 12

Bruxelles, région de la connaissance ?

B. Van Camp, O. Witmeur

• **Benjamin Van Camp** est recteur honoraire de la VUB (00-08) et chef de section à l'hôpital universitaire UZBrussel. Il est président du groupe de recherche *Hematologie faculteit Geneeskunde VUB* et du comité stratégique *Committee Universitair Beleid van het UZBrussel*. Il est également membre de plusieurs conseils scientifiques et d'administration.

Contact : ben.vancamp@uzbrussel.be - ++32 (0)2/477.62.11

• **Olivier Witmeur** est Professeur d'Entrepreneuriat à la *Solvay Brussels School of Economics and Management* (Université libre de Bruxelles). Il est également Président du Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale et administrateur de plusieurs PME innovantes.

Contact : olivier.witmeur@ulb.ac.be - ++32(0)2/650.41.61

Conférence-débat :
16 février, 19h45

IHECS
Rue de l'Etuve 58-60
1000 Bruxelles



I. Constats

1. *L'importance de la connaissance pour l'Europe et pour Bruxelles*

La Région bruxelloise compte plus de 70.000 étudiants dans l'enseignement supérieur. La diffusion des connaissances basées sur la recherche académique et/ou l'expérience de praticiens est organisée sur les campus universitaires et dans les Hautes Ecoles établis sur les 19 communes. L'encadrement de l'enseignement supérieur est de plus assuré par plus de 14.000 assistants, chercheurs et personnes de support administratif ou logistique. Cette concentration exceptionnelle d'activités d'enseignement et de recherche devrait – en principe – positionner Bruxelles dans le peloton de tête des acteurs de la société de la connaissance.

Le développement d'une société de la connaissance s'inscrit dans une évolution des facteurs de production des économies. Alors qu'initialement les principaux facteurs de production étaient le travail et le capital, il est aujourd'hui admis que la connaissance constitue un troisième pilier essentiel pour les économies occidentales. Le développement économique, social et environnemental passent ainsi également par l'innovation et la création de nouvelles connaissances au sein de centres de formations et de recherches académiques (par ex. les universités) et industriels (c.à.d. les entreprises de toutes tailles) ou encore des think tanks divers. C'est la raison pour laquelle l'Union Européenne encourage les Etats-membres à augmenter significativement l'importance des dépenses en recherche et développement (R&D) avec l'objectif d'atteindre 3% du produit intérieur brut.

Sans doute plus qu'ailleurs, ces activités sont cruciales à Bruxelles où elles doivent participer à créer un tissu économique adapté aux caractéristiques d'une ville-région. Malheureusement, faute de visibilité à court terme, elles sont rarement placées au centre des débats sur l'avenir de la Région.

2. *L'économie de la connaissance repose sur un processus de développement et de valorisation de la recherche*

La valorisation de la recherche et le développement d'une société de la connaissance implique la maîtrise d'une chaîne de valeur qui, de l'amont à l'aval, couvre une large gamme d'activités comprenant la formation de base ou continue, la recherche fondamentale, la recherche appliquée, les activités de développement, la création d'organisations (nouvelles ou au sein d'entités existantes) en charge de la valorisation, le développement de ces organisations. De plus, le bon fonctionnement de cette chaîne implique une série d'activités de support en termes de gestion de la propriété intellectuelle, évaluation scientifique, évaluation technico-commerciale, accompagnement en gestion, de financement, de développement d'infrastructures d'accueil... Positionner Bruxelles comme ville de la connaissance implique de maîtriser l'ensemble de ces activités.

3. *La Région de Bruxelles-Capitale dispose de compétences limitées en matière de politique scientifique*

En Belgique, les Communautés sont compétentes pour les affaires touchant aux individus et les Régions pour celles touchant au territoire. Les communautés gèrent donc l'enseignement et les recherches liées à celui-ci; ceci inclut la recherche fondamentale et appliquée dans les universités et les hautes écoles associées, la vulgarisation scientifique et les instituts scientifiques dépendants des Communautés. Les Régions, quant à elles, gèrent ce qui a trait à l'aide économique et l'innovation technologique ainsi que les activités de recherche correspondantes ; ceci inclut l'aide de base à l'industrie, la mise au point de nouveaux produits et processus, les transferts de technologie. L'autorité fédérale, enfin, gère des instituts scientifiques fédéraux et la recherche dans les domaines de l'espace et du nucléaire. Le champ d'action de la Région de Bruxelles-Capitale est donc restreint et une gestion complète de la chaîne de valeur implique des collaborations avec d'autres entités. Les opérateurs régionaux sont aussi confrontés aux limites du territoire et des compétences de la Région de Bruxelles-Capitale et sont régulièrement en porte-à-faux vis-à-vis des autres Régions et des Communautés.

4. *Peu de données sont disponibles pour l'étude de la situation à Bruxelles*

La Région de Bruxelles-Capitale dispose de peu de statistiques et études pour définir, conduire et évaluer sa politique scientifique et son soutien à l'innovation. La majorité des données disponibles proviennent de comparaisons interrégionales ou intercommunautaires, voire d'études européennes qui traitent imparfaitement du phénomène régional bruxellois. De plus, la majorité des données disponibles se focalisent sur un maillon de la chaîne de valeur alors qu'il est essentiel d'adopter une approche intégrée. Par conséquent, si les données qui suivent permettent de se faire une première idée de la situation à Bruxelles, elles ne permettent aucune analyse plus fine.

5. *La recherche à Bruxelles représente une très importante activité économique en tant que telle. Elle est forte dans le mode académique, plus faible dans le monde industriel*

Bruxelles compte plus de 13.000 personnes engagées dans des activités de recherches scientifiques dont plus de 9.000 chercheurs¹. A titre de comparaison, la Flandre compte plus de 47.000 personnes (dont plus de 27.000 chercheurs) et la Wallonie plus de 18.000 personnes (dont plus de 11.000 chercheurs). Une analyse plus fine des chiffres révèle que comparativement aux deux autres Régions, l'emploi scientifique à Bruxelles est plus important dans le secteur académique (environ 2/3 de l'emploi) que dans le secteur industriel (environ 1/3 de l'emploi) alors que cette proportion est inversée dans les autres Régions.

Avec deux universités complètes (ULB, VUB), deux universités incomplètes (FUSL, K(H)UB), la Faculté de médecine de l'UCL, de nombreuses hautes écoles et instituts d'enseignement supérieur (par ex. de Vinci, de Brouckère, Spaak, Erasmus, EHSAL, Haute Ecole de Bruxelles, Ferrer, le groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC, La Cambre...) et trois centres médicaux universitaires (impliquant l'UCL, l'ULB et la VUB), la Région bruxelloise abrite un nombre important de chercheurs et dispose d'un potentiel enviable. Malheureusement, du fait de la structure du tissu industriel régional, les entreprises bruxelloises tendent à être moins innovantes que leur voisines². Le potentiel scientifique existant en amont ne trouve donc pas toujours un répondant en aval quand il s'agit de passer à la valorisation. La région manque de centre de décision d'entreprise établie et d'entrepreneurs prêt à développer des entreprises à fort potentiel de croissance. De plus, les ressources (équipements, moyens financiers, ...) sont dispersées entre de multiples acteurs répondant chacun à des logiques différentes (étudiants, centres d'enseignement, centres de recherche, grandes entreprises, petites entreprises, les institutions uni- ou bicommunales, ...). Enfin, comme il entre dans la logique des institutions de recherche qu'elles valorisent leur savoir avec des partenaires économiques parfois aussi établis en dehors de la région, un meilleur cadre institutionnel Bruxellois réglant les relations entre les différents partenaires serait préférable.

6. *L'économie de la connaissance ne se limite pas à la R&D*

A coté des traditionnelles sciences de la vie et sciences appliquées, la recherche en sciences humaines et sociales a connu un essor important. La connaissance produite par cette dernière n'a pas seulement un impact essentiel pour le développement socio-économique des activités de services, elle influence également significativement l'évolution de nos conceptions et l'organisation-même de nos sociétés. Un bel exemple provient naturellement des recherches sur les spécificités de Bruxelles (voir les publications de "Brussels Studies") dans lesquelles la diversité, la multi-culturalité, le multilinguisme et la problématique de l'intégration sociale sont étudiés en profondeur et suscitent de nouvelles initiatives à de multiples niveaux.

Le développement de la société de la connaissance et l'innovation ne repose pas uniquement sur l'encouragement de la recherche. Il profite également d'un climat favorable à la créativité dont l'origine réside à la fois dans le monde académique et

¹ Source : site internet de la politique scientifique fédérale (www.belspo.be)

² Enquête CIS 2006.

dans la sphère artistique et culturelle. Le rôle des autorités est donc de créer un climat et des conditions favorables à l'ensemble des activités créatives.

Bruxelles, en tant que plus grande ville estudiantine du pays, centre d'importantes activités de recherche et lieu de profusion de 'temples' culturels et artistiques, est ainsi idéalement placée pour trouver une réponse aux enjeux de dualité et de diversité culturelle qui la caractérise. Dans ce contexte, le choix de grands projets de travaux publics tels que Urbizone, 'Brussels Wireless Network' ou la rénovation urbaine est essentiel pour mobiliser la population autour d'une nouvelle dynamique.

7. *Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déjà posé une série de choix mais ils restent relativement généraux*

Dans son programme de législature 2004-2009, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a reconnu que les efforts en matière de recherche et développement avaient été, jusqu'alors, insuffisants. Lors de la dernière législature (en cours), les moyens investis par la Région ont sensiblement progressé et ont essentiellement été investis dans des projets mobilisant les universités autour de projets appelés à être valorisés dans la Région³. Les actions du Gouvernement sont essentiellement orientées vers trois secteurs définis de manière très large :

Les technologies de l'information et de la communication ;

- Le secteur de la santé ;
- L'environnement.

Le plan régional propose également six axes de travail :

- Axe 1 : Promouvoir les trois secteurs porteurs d'innovation. Il s'agit de renforcer la démarche de clustering dans ces secteurs ;
- Axe 2 : Renforcer la création d'innovations. La mise en place de programmes d'impulsion va dans ce sens ;
- Axe 3 : Stimuler l'utilisation d'innovations via la commercialisation des résultats des recherches et l'assistance aux petites entreprises afin qu'elles assimilent et utilisent les innovations ;
- Axe 4 : Accentuer l'internationalisation de l'innovation ;
- Axe 5 : Attirer et ancrer les activités innovantes ;
- Axe 6 : Créer un environnement favorable à l'innovation.

³ Voir les rapports annuels de l'IRSIB et du Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale.

8. *Les instruments de la politique régionale de soutien à l'innovation sont globalement comparables à ceux des autres Régions.*

L'étude du Dulbea (Capron & Hadjit, 2007) sur la politique STI (Science, Technologie et Innovation) conclut que celle-ci "est relativement jeune mais au cours de ces dernières années, la Région bruxelloise a mis en place une série d'instruments répondant aux besoins des acteurs de la recherche. Consciente de l'importance de la politique de recherche et d'innovation dans le développement régional, la Région bruxelloise a augmenté ses crédits budgétaires publics alloués à la R&D au cours de ces dernières années".

La Région bruxelloise a développé une gamme d'initiatives comparable aux autres régions :

- plusieurs types de subsides à la recherche pour tous les types d'acteurs ;
- administration spécifique avec la création de l'IRSIB (Institut d'encouragement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de Bruxelles) ;
- soutien aux équipes de transfert de technologie des universités et hautes écoles ;
- création de plusieurs incubateurs ;
- encouragement du capital-risque ;
- ...

Néanmoins, il convient de souligner que la Région y consacre comparativement encore moins de moyens financiers que les Régions voisines. De plus, les initiatives bruxelloises sont souvent hébergées chacune dans des organisations différentes de telle sorte que les économies d'échelle sont faibles et la coordination parfois difficile.

9. *Les enjeux de la recherche dépassent largement la sphère régionale mais Bruxelles bénéficie de la position unique de capitale nationale et européenne*

Il est évident que les enjeux de la recherche et la notion d'excellence qui l'accompagne se heurte très rapidement aux limites d'une approche régionale. Le phénomène est d'autant plus fort que la Région de Bruxelles-Capitale est petite et dispose de peu de moyens. Malgré sa position centrale, la Région n'a pas développé de collaborations structurées avec des partenaires extérieurs tant au niveau de la conduite de projet de recherche qu'au niveau du processus de valorisation. Une meilleure collaboration avec d'autres régions et une meilleure articulation avec les initiatives européennes (par exemple : Programmes-Cadres successifs, European Institute for Technology, Espace Unique de la recherche, ...) est nécessaire.

10. Un manque de coordination au sein de la Région

La Région de Bruxelles-Capitale souffre de compétences insuffisantes en matière de coordination et collaboration entre, d'une part, les 19 communes et, d'autre part, les institutions de recherche et d'enseignement pour les questions relatives aux infrastructures ainsi qu'aux autres soutiens logistiques. Ces institutions sont constamment confrontées à de lourdes carences d'infrastructures (bâtiments, logements, équipements...) et à l'insuffisance des services généraux connexes qui empêchent d'améliorer leur attractivité. A l'heure actuelle, chaque initiative doit s'adapter à des règles communales différentes et il n'est pas rare que la seule présence de l'institution sur le sol communal soit considérée comme une "nuisance". Et les accords de collaborations entre les institutions et les instances locales sont quasi inexistants... La coexistence de différentes couches de pouvoir dans la Région entrave fortement la conduite d'une politique de renforcement de l'attractivité de Bruxelles pour les étudiants et les chercheurs. A titre de comparaison avec des villes telles qu'Anvers, Gand, Liège et Louvain, l'absence de mesures concertées entre la Région et les différentes institutions d'enseignement supérieur ne permet pas de répondre à leurs besoins critiques d'aides en infrastructure.

Au seul niveau régional, on observe également que les compétences liées au soutien et à la valorisation de la recherche sont mises en œuvre à travers de nombreux instruments (voir constant 8)

11. Une faible prise en compte des sciences humaines et sociales

Alors que les sciences humaines et sociales sont largement représentées dans le monde académique, elles font rarement l'objet de projets spécifiques visant à encourager leur développement. Par exemple, elles ne sont pas reprises dans les axes prioritaires du Plan Régional pour l'Innovation.

II. Questions-problèmes

1. *Quels types de projets soutenir ?*

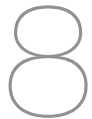
- Quels sont les secteurs les plus avancés à Bruxelles et qu'offrent-ils comme possibilités à tous les niveaux de la chaîne de valeur ? Le secteur de la santé n'est-il pas celui qui offre le plus de potentiel à Bruxelles ?
- Faut-il travailler sur base de nos forces (par exemple le domaine de la santé) ou essayer de développer des nouvelles capacités plus orientées vers des secteurs d'avenir (par exemple l'environnement) ?
- Ne conviendrait-il pas d'encourager des recherches plus transdisciplinaires autour d'enjeux majeurs ?
- Quelles synergies la Région peut-elle développer avec les initiatives des autres Régions, de l'Etat Fédéral et de l'Union Européenne ?
- Les choix de la politique régionale ne sont-ils pas trop larges ? Les initiatives locales atteignent-elle une taille suffisante pour concurrencer celles d'autres régions d'Europe ou du Monde ? Ne doit-on pas dans ce cadre résolument s'orienter vers des centres d'excellence pluridisciplinaires qui relient virtuellement les institutions et forment ainsi des plateformes d'échange de connaissances interinstitutionnelles, par exemple à l'image du Vlaams Instituut voor Biotechnologie ?

2. *Faut-il envisager la création d'une "Brussels University" ?*

- Dans la foulée de la question précédente, ne serait-il pas judicieux de rassembler quelques projets hautement mobilisateurs (advanced Masters, interdisciplinary centres of excellence, ...) autour d'une entité utilisant résolument la Région comme plateforme internationale ?
- Comment organiser une telle infrastructure compte tenu des contraintes institutionnelles des universités présentes à Bruxelles ?
- Est-ce uniquement une question de recherche et d'innovation ? Ne conviendrait-il pas d'avoir une approche plus globale intégrant aussi l'enseignement et les processus de valorisation économique ?
- Puisque la carte internationale est en jeu, peut-on partir du principe que la langue véhiculaire et le marketing seront de facto en anglais ?

3. *Ne faut-il pas se soucier davantage du soutien aux activités de recherche en tant que telles ?*

- Ne conviendrait-il pas de veiller à rendre Bruxelles plus attractive pour les chercheurs en améliorant l'offre de service de support à la recherche : pratique linguistique, formalités administratives, logements, services de proximités, aide logistique et développement d'infrastructures... ?



4. *Comment renforcer les collaborations entre les différents acteurs ?*

- Comment rapprocher les centres de recherche académiques et les entreprises ?
- Comment coordonner les pouvoirs communaux et régionaux concernant les demandes d'aides logistiques et infrastructurelles des institutions d'enseignement supérieur et de recherches ?
- Comment collaborer avec d'autres Régions et Communautés ? Comment mieux tirer profit des initiatives européennes ?
- La Région n'a-t-elle pas créé trop d'organisations en matière de soutien à la recherche et à l'innovation ? N'est-il pas temps de procéder à une rationalisation de l'offre de services (par exemple : rapprochement entre l'IRSIB, le service innovation de l'ABE et la nouvelle association Research in Brussels, fusion(s) entre la demi douzaine d'incubateurs, ...) ?
- Comment rapprocher les centres de recherche qui ont Bruxelles comme objet d'étude privilégié ?
- Quels types d'acteurs faut-il encourager compte tenu de leur capacité à s'enraciner à Bruxelles ?

III. Pistes politiques

1. Développer un tableau de bord de la recherche et de l'innovation à Bruxelles

Afin d'objectiver la position de Bruxelles, affiner la définition des priorités régionales et évaluer l'impact des initiatives existantes, il serait souhaitable que la Région dispose de son propre référentiel statistique à l'image de ce qui existe en Flandre avec le "Vlaams Innovatie-Instrumentarium" et le "O&O steunpunt". Un tel instrument pourrait être géré par l'IRSIB pour autant qu'on lui confère les moyens nécessaires.

2. Adopter une sélectivité accrue lors du soutien à quelques grands projets régionaux.

Trois critères devraient prévaloir dans la sélection des initiatives soutenues par la Région :

- l'excellence ;
- l'impact à Bruxelles (c.à.d. les aspects socio-économiques via une bonne intégration dans la chaîne de valeur) ;
- l'impact pour Bruxelles (c.à.d. la qualité de vie des Bruxellois dans la cité).

Par exemple, la médecine et les sciences sociales sont deux domaines qui répondent à ces trois critères même si la valorisation 'industrielle' des sciences sociales est moins bien balisée car plus diffuse⁴.

Parallèlement, il convient de veiller à ce que les projets/équipes bénéficiant de soutiens successifs de la Région participent bien à la création de valeur et ne nuisent pas à l'émergence de nouveaux projets/équipes qui doivent être régulièrement intégrés dans le dispositif régional.

3. Encourager une recherche stratégique et pluridisciplinaire couplant sciences fondamentales, sciences de la vie et sciences sociales et mobilisant un maximum d'acteurs régionaux

Il semble opportun d'envisager de recentrer la politique régionale autour d'un nombre plus restreint de projets plus stratégiques⁵ ou 'grands travaux' (par ex. le développement d'infrastructures ITC, énergétiques et/ou environnementales) qui permettraient, d'une part, le développement d'une capacité durable pour appuyer des innovations sociétales et économiques avec tous les acteurs susceptibles d'y contribuer et d'autre part, sans doute, une plus grande mobilisation de la population autour de ces grands projets. Comme l'indique le rapport annuel 2007 du Conseil de la Politique Scientifique : "Dans de nombreux cas, il s'agit d'une recherche multidisciplinaire, car les problèmes réels de la société de la connaissance sont tellement complexes qu'une solution « mono disciplinaire » ne peut être trouvée. Une approche ciblée plutôt sur le programme que sur le projet s'imposerait donc. La recherche de base stratégique dans un esprit d'innovation ouvert est toujours approchée en consortium. La recherche est souvent axée sur les résultats utiles pour tout un

⁴ Il convient de signaler que des sociétés 'spin-off' de centre de recherche en sciences humaines et sociales voient le jour depuis quelques années.

⁵ Cf Cornelis (2005 ; 2007 ; 2008)

secteur industriel plutôt que pour une seule entreprise. La recherche de base stratégique est indissolublement liée à un plan d'évolution vers l'exploitation et la réalisation de la plus value économique. Les résultats qui en proviennent sont généralement poursuivis dans des projets de R&D appliquée, avec un nombre plus limité de partenaires et dans une logique de marché concurrentielle". De tels projets de recherche pourraient voir le jour dans des domaines tels que, par exemple, le multilinguisme, la reproduction assistée, les soins palliatifs ou la robotique.

4. *Priorité aux financements des projets impliquant plusieurs types d'acteurs régionaux en amont de la chaîne de la recherche*

Parallèlement aux projets stratégiques dont question ci-dessus, les initiatives régionales doivent veiller à toujours renforcer les liens entre le monde académique et le monde industriel qui constituent le maillon faible de la chaîne de valeur à Bruxelles. A titre d'exemple à divers niveaux de la chaîne de valeur, on peut imaginer de soutenir : la réalisation de thèse de doctorat en entreprises, la collaboration entre entreprises et universités dans les projets subsidiés par la Région, la présence systématique de spécialistes industriels dans les organes de gestion des instruments de politique régionale, ...

Parallèlement, la Région doit veiller au développement de comportements entrepreneuriaux tant dans le monde des petites entreprises que dans les plus grandes et dans les centres de recherche. En effet, ce type de compétences est incontournable quand il s'agit de passer au stade de l'exploitation socio-économique.

5. *Rationaliser les initiatives régionales en les regroupant autour d'un nombre plus limité d'acteurs coordonnés par une organisation para-régionale en charge de la recherche et de l'innovation, à priori l'IRSIB*

Il convient au minimum de réaliser un diagnostic de l'efficacité des initiatives actuelles de soutien à la recherche et à l'innovation et d'analyser sans tabou les possibilités d'intégration et de simplification (ce type d'initiative gagne à être confié à un acteur indépendant, idéalement étranger). Il s'agira également de voir quelles sont les actions qui doivent être amplifiées. A ce niveau, une articulation très poussée entre les compétences 'recherche' et 'économie' au niveau du gouvernement régional est indispensable (elle est actuellement en place mais pas systématique lors de la constitution des gouvernements).

Dans cette perspective, il convient également de renforcer la qualité de l'accueil du principal acteur de l'innovation, à savoir le chercheur ainsi que l'étudiant comme potentiel futur chercheur ou acteur de la valorisation. Bruxelles devrait plus se soucier de la qualité des services et des conditions de travail qui leur sont offertes à l'image des initiatives de villes telles que Leuven, Antwerpen, Gent et Liège. Ces villes conduisent des politiques volontaristes pour favoriser la présence de centres de créativité autour des universités, des hautes écoles, des lieux de cultures et des centres de recherche. Dans chacune de ces villes, un échevin est chargé d'améliorer les relations entre ces différents acteurs et dispose de moyens pour ce faire.

6. *Fédérer les nouveaux projets stratégiques autour d'une Brussels University*

Il ne s'agirait pas de créer une nouvelle organisation à partir de rien mais plutôt de réunir progressivement des services de support dont la duplication est inutile dans les universités et les hautes écoles bruxelloises. Ensuite, une série de nouvelles initiatives (telles que les programmes stratégiques évoqués ci-dessus et le développement d'un réseau de contact ou d'une infrastructure de coordination entre les acteurs de la recherche à Bruxelles) et le résultat de quelques rationalisations dans le système régional viendraient se greffer sur cette construction. Il s'agirait également bien entendu de capitaliser sur le rôle de capitale européenne. Cette structure pourrait également rapidement héberger des programmes de formation à vocation internationale issues de collaborations entre différents acteurs régionaux. Le choix de l'anglais comme langue véhiculaire répond à la dimension internationale du projet.

7. *Une meilleure collaboration avec les autres entités fédérées, un vœu pieux ?*

Sans entrer dans un débat institutionnel, il semble évident que des collaborations 'gagnant-gagnant' avec les autres Régions et les Communautés sont envisageables. Par exemple, plusieurs uniformisations des procédures, la simplification de mécanismes de mise en place de collaboration avec des acteurs non régionaux, plus de flexibilité au niveau des localisations de valorisation industrielle, ... ne devraient pas poser de problèmes insurmontables.

8. *Renforcer la dimension métropolitaine et internationale*

L'essentiel des pistes évoquées dans cette section est guidé par la dimension régionale bruxelloise. Il convient toutefois de bien garder à l'esprit la dimension métropolitaine et internationale des initiatives de développement des connaissances et de leur valorisation. Une attention accrue doit être accordée aux collaborations transrégionales et transnationales, notamment en profitant plus systématiquement (suivant une approche proactive) des initiatives européennes ou celles visant à dépasser les strictes limites institutionnelles de la Région bruxelloise.

Références

www.belspo.be, Statistiques de R&D

www.brusselsstudies.be

CAPRON H. & HADJIT A. (2007) *Les dispositifs d'aide à l'innovation en Région de Bruxelles-Capitale : une mise en perspective aux niveaux belge et européen*, Etude réalisée pour la Région de Bruxelles-Capitale, Dulbea, ULB.

CORNELIS J. (2005) «Fostering Research, Innovation and Networking», in *How Open is the Future?*, ed. by M. WYNANTS, J. CORNELIS, *VUB Brussels University Press*, Belgium, pp. 309-354

CORNELIS J. (2007) *Strategic Research in support of Innovation*, ppt. Bezoek van de Vorsten aan Ierland (8 – 10 oktober 2007)

CORNELIS J. (2008) *Models for knowledge and technology transfer and societal innovation*, ppt. Visit of Hanoi technological University – IUS project (23 October-1 November 2008)

CPSRBC (2007) *Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale – Rapport annuel 2007*

Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (2006) *Plan Régional pour l'Innovation*.

IRSIB (2007) *Institut d'encouragement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de Bruxelles – Rapport d'activités 2007*.

Politique Scientifique Fédérale (2008) *L'innovation en Belgique, résultat de l'enquête européenne CIS 2006*.